

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 6 OCTOBRE 2026**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE SIX OCTOBRE, A QUATORZE HEURES TRENTE, LE BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 30 septembre 2026

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau : Stéphane de SALLIER DUPIN, Gwenaëlle AOUTIN, Jérémy ALLAIN, Isabelle RONNÉ-GUÉHO, Jean-Luc GUYMARD, Rosalie LE BOËDEC, Serge GUINARD, Jean-Luc COUËLLAN, France LE DOUARIN, Christophe ROBIN, Benoît DESPRES, Caroline MORICE, Brice LE DOLEDEC, Yves RUFFET, Yvonnick GOUAULT, Nicolas BESREST.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Anne HERVÉ donne pouvoir à Thierry ANDRIEUX,
- Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Véronique DELAÎTRE.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Stéphane de SALLIER DUPIN

Délibération n°2026-239

Membres en exercice : 20 Présents : 17 Absents : 3 Pouvoirs : 1

**GRAND CYCLE DE L'EAU ET BIODIVERSITE
PROJET TUTEUR NATURE ADAPT – CONVENTION AVEC L'UNIVERSITE RENNES 2**

Dans le cadre de la nouvelle Réserve Naturelle Régionale RNR des « Landes et bocage de La Poterie », il est obligatoire et nécessaire de rédiger un plan de gestion. Il s'agit du document de référence et de planification stratégique qui définit les objectifs de conservation et qui programme les actions à mener pour la restauration ou la préservation des habitats et des espèces, pour la cohabitation avec les différents usages, ou encore les modalités d'accueil du public.

En parallèle, la démarche Natur'Adapt est un outil méthodologique innovant, conçu pour aider les gestionnaires d'espaces naturels à intégrer le changement climatique dans leurs pratiques de gestion, afin d'anticiper les impacts prévisibles sur les habitats naturels, les espèces ou les usages. Aussi, il semble pertinent d'intégrer au futur plan de gestion, le plus en amont possible, les apports de la démarche Natur'Adapt.

Pour ce faire, il est proposé de travailler en partenariat avec un enseignant et un groupe de 7 étudiants du Master 2 Géographie, Aménagement, Environnement et Développement de l'Université Rennes 2, par le biais d'un projet tutoré. Cet atelier professionnel, grâce à la mobilisation de compétences universitaires (recherche, méthode, expertise) permettra, après une phase bibliographique, des

retours d'expériences et un calage de la méthode, de proposer pour le site des orientations de gestion adaptées au changement climatique et ses impacts.

Cet atelier se déroulerait de mi-octobre 2026 à fin février 2027. Le coût pour Lamballe Terre & Mer, qui serait de 8 820 € (correspondant à 140 jours de travail cumulés), pourra être en grande partie financé via l'enveloppe Espace Naturel sensible (ENS) attribuée annuellement au site par le Conseil départemental (7 630 € prévus en 2027).

Pour concrétiser ce partenariat, il est proposé de signer une convention entre Lamballe Terre & Mer et l'Université de Rennes 2.

Vu :

- La délibération du Conseil Régional de Bretagne n°26_DE_RNR_01 des 11, 12 et 13 février 2026 approuvant le classement des landes et bocage de La Poterie en réserve naturelle régionale ;
- L'arrêté du Conseil Régional de Bretagne A_26_DE_07 du 4 août 2026 désignant Lamballe Terre & Mer comme co-gestionnaire « référent » de la réserve naturelle régionale des landes et bocage de La Poterie ;
- La délibération n°2026-232 du Conseil communautaire du 29 septembre 2026 relative aux attributions déléguées par le Conseil au Bureau, notamment pour signer toutes conventions ou contrats annuels y compris les conventions avec les associations dans la limite de 50 000 € HT, (hors subvention) ;

Considérant :

- La nécessité de rédiger le plan de gestion de la réserve dans les deux années qui suivent sa création ;
- L'opportunité d'intégrer la démarche Natur'Adapt dans les orientations de gestion ;
- La proposition d'accompagnement de l'Université Rennes 2 ;
- Le projet de convention transmis aux membres du Bureau ;

Après en avoir délibéré :

Le Bureau communautaire :

- APPROUVE la convention de partenariat avec l'Université de Rennes 2 pour la mise en place d'un atelier professionnel concernant l'intégration de la démarche Natur'Adapt à la réalisation du futur plan de gestion de la Réserve Naturelle Régionale des Landes et bocage de La Poterie,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le

Le Président,

Thierry ANDRIEUX

Signé par : Thierry ANDRIEUX
Date : 09/10/2026
Qualité : Président de Lamballe Terre & Mer

